

**Décision n° DP 2024-42.****Décision de la présidente de la Haute autorité de l'audit  
portant nomination du référent lanceurs d'alertes de la Haute autorité de l'audit**

La présidente de la Haute autorité de l'audit ;

- Vu le code de commerce et notamment son article R. 820-2 ;
- Vu la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ;
- Vu la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte ;
- Vu le décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte
- Vu l'ordonnance 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'information en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales et notamment son article 40 ;
- Vu le décret n° 2023-1394 du 30 décembre 2023 pris en application de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'information en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales ;
- Vu le décret n° 2024-60 du 31 janvier 2024 modifiant le décret n° 2023-1394 du 30 décembre 2023 pris en application de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales.

**DÉCIDE**

- Article 1 : Madame Blandine Gardey de Soos, magistrate de l'ordre judiciaire, est nommée aux fonctions de référent lanceurs d'alertes de la Haute autorité de l'audit succédant au Haut conseil du commissariat aux comptes, à compter du 16 mai 2024.
- Article 2 : La décision n° 2024-16 portant nomination du référent lanceurs d'alertes de la Haute autorité de l'audit est abrogée ;
- Article 3 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée.

Fait à Paris La Défense, le 16 mai 2024.

**Florence Peybernès**  
**Présidente**

Pris connaissance par Mme Blandine Gardey de Soos